

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 2 mai 2023 à 18 h 31 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil;

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, est absente;

la conseillère Louise Lortie est absente jusqu'à ce qu'elle prenne son siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20230502-368

NOMINATION - PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vu l'absence de Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil, la séance est d'abord présidée par la greffière. Par la suite,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de nommer le conseiller Yannick Langlois président du conseil de la présente séance.

ADOPTÉ

À 18 h 31, la conseillère Louise Lortie prend son siège.

CM-20230502-369

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:



d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 2 mai 2023.

ADOPTÉ

CM-20230502-370

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 avril 2023 à 18 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 4 avril 2023 à 18 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2023-1811)

CM-20230502-371

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 5 avril 2023 à 16 h suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 4 avril 2023 à 18 h 31, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 5 avril 2023 à 16 h suite à la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 4 avril 2023 à 18 h 31.

ADOPTÉ

(SD-2023-1811)



CM-20230502-372

DÉPÔT - CONSULTATION - PARC URBAIN - GRANDE
BIBLIOTHÈQUE

Le conseiller Claude Larochelle dépose les résultats d'une consultation auprès des citoyens concernant la construction de la grande bibliothèque et d'un parc urbain.

CM-20230502-373

DÉPÔT - PÉTITION - CONSTRUCTION - PARC ET ÉCOLE -
QUARTIER BERGERAC

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition concernant une demande de construction d'une école et d'un parc, dans le quartier Bergerac, auprès de la Ville et du gouvernement du Québec.

CM-20230502-374

DÉPÔT - RAPPORT DE MISSION - EUROPE DU NORD

M. Stéphane Boyer, maire, dépose le rapport de mission Europe du Nord.

CM-20230502-375

DÉPÔT - PÉTITION - CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- RUES MESSIER, ARSENAULT ET L'ALLIER

La conseillère Flavia Alexandra Novac dépose une pétition concernant des problèmes de circulation et de sécurité routière sur les rues Messier, Arsenault et L'Allier.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Vasilios Karidogiannis souligne le Mois du vélo au Québec, une initiative annuelle de Vélo Québec encourageant l'utilisation du vélo, qui aura lieu du 1er au 31 mai et invite les lavallois à utiliser ce mode de transport.

Le conseiller Claude Larochelle invite les citoyens à participer à la course Champfleury 2023 qui aura lieu le 7 mai au centre communautaire Champfleury.

Il invite également les citoyens à participer au Défi pissenlits en retardant la tonte de leur gazon ce printemps afin de favoriser les insectes pollinisateurs.

Il souligne également l'importance de la sécurité routière sur le



territoire lavallois et précise que des discussions auront lieu à ce sujet au point 15.2 de l'ordre du jour concernant un avis de proposition afin de demander à la Ville la réalisation d'un plan pour assurer la sécurité des usagers du réseau routier.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne la Journée de commémoration du génocide des Grecs pontiques le 19 mai. Elle mentionne également les événements tragiques en Ukraine et demande de faire la paix.

La conseillère Louise Lortie annonce que le mois de la sensibilisation au syndrome Gilles de la Tourette aura lieu du 15 mai au 15 juin.

Elle souligne également le 50e anniversaire du Cercle des fermières de Fabreville et invite les citoyens à participer au brunch pour souligner l'événement le 27 mai prochain.

Le conseiller David De Cotis souligne qu'il a participé, le 30 avril, à la journée spaghetti organisée par les Chevaliers de Colomb de Laval en compagnie de la conseillère Isabelle Piché.

Il souligne également qu'il a déposé, lors du conseil municipal du 4 avril dernier, un avis de proposition afin que la Ville reconnaisse la Journée mondiale de sensibilisation à la maladie cœliaque et que des discussions auront lieu à ce sujet au point 15.1 de l'ordre du jour.

Il invite les citoyens à participer au grand nettoyage du boisé au parc de Lausanne qui aura lieu le 6 mai.

Le conseiller Paolo Galati souligne l'engagement de la Ville à diminuer les limites de vitesse sur son territoire et mentionne que des discussions auront lieu à ce sujet au point 15.2 de l'ordre du jour.

Il annonce que le 16 mai prochain est la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue organisée par l'UNESCO, qui célèbre les différentes cultures du monde et favorise les dialogues interculturels pour la paix.

Il mentionne avoir également participé à la journée spaghetti le 30 avril dernier organisée par les Chevaliers de Colomb de Laval dont les profits amassés seront remis à la Maison de la Sérénité de Laval.

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyens à la fête du quartier Val-des-Arbres qui aura lieu le 27 mai prochain de 12 h à 17 h au parc Val-des-Arbres.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC



Pierre Anthian
Maria Angeles Alonso-Ducos
M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du personnel de la Ville:
Mélanie Guimond
Josiane Sabelli
Jesse Maisonneuve
Elie Maalouf
Corinne Figeac
Mireille Mordo
Isabelle Roy
Roberto Ducos
Nelli Hakobyan
Felicie Desmazieres
William Eguiluz
Mélanie Bisson
Nathan Francoeur Savoie
André Jacques
Geneviève Larin
Alina Sarov
Louis Charbonneau
Jacques Vinet
Lucie David
Projet de construction de la grande bibliothèque – demande de parcs urbain et canin

James Crowley
Fonctionnement – service de relations avec les citoyens (311) – requêtes citoyennes – suivi

École de l'Envol (3 élèves)
Isabella Pasinato
Présentation de la chaise des générations – Mères au front – voix symbolique aux générations futures – impact sur l'environnement

Marie-Ève Fradet
Acquisition de terrains – construction d'écoles, de parcs et de plateaux sportifs

Pierre-Luc Boucher
Plan d'amélioration des parcs canins et des plateaux sportifs

Amélie Racine
Mobilité active à Laval – demande de réseau express vélo (REV)

Pierre Gaudette
Plan de mobilité durable intégré – synchronisation des feux de circulation – configuration des pistes cyclables

Jean Bazinet
Déneigement des trottoirs en zone scolaire – rue Laurier
Dépôt de documents

Anne Thibeault
Tour du silence de Laval – demande d'un monument commémoratif



dans un parc lavallois

Jbara Abderrazak
Marc-André Nantel
Aménagement des trottoirs – rue des Jacinthes – travaux
d’infrastructures - avis d’infractions

Simon Beaudoin
Station de pompage – génératrice de secours – risques d’inondation

Ariane Desjardins
Mobilité active – implantation et développement de promenades

Brunina Roti
Installation d’une nouvelle signalisation – intersection des boulevards
Dagenais et des Laurentides

Georges Schneller
Développement et amélioration du réseau cyclable – sécurité des
marcheurs et des cyclistes

À 20 h 37, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Paul Émile Lecavalier
Suivi – demande de relocalisation – maison sans électricité

À 20 h 41, le conseiller David De Cotis quitte son siège.

Marie-Hélène Girard
Problème de vitesse et de circulation – rue Messier – contrôle des
limites de vitesse sur le territoire lavallois

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités
civiques, procède à la lecture des questions transmises par les
citoyens souhaitant que la question soit lue par un membre du
personnel de la Ville:

Pierre Fajas
Problème de vitesse et de circulation – rue Messier – contrôle des
limites de vitesse sur le territoire lavallois

À 20 h 45, le conseiller David De Cotis reprend son siège.

À 20 h 48, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Michele D’Elia
Aménagement de pistes cyclables – ajout de bollards

À 20 h 50, la séance est suspendue.

À 21 h 05, le président Yannick Langlois déclare la reprise de la
séance.

Les conseillères Aglaia Revelakis, Seta Topouzian, Louise Lortie et
le conseiller Paolo Galati sont absents.



CM-20230502-376

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12424

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12424 concernant la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉ

(SD-2023-1355)

À 21 h 07, les conseillères Aglaia Revelakis, Seta Topouzian et Louise Lortie prennent leur siège.

CM-20230502-377

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12964

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12964 concernant l'imposition d'une taxe visant les appareils de chauffage fonctionnant au mazout.

ADOPTÉ

(SD-2023-1516)

CM-20230502-378

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12965

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-12965 concernant l'imposition d'une taxe sur les surfaces pavées au centre-ville.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle propose un amendement final afin d'ajouter au Règlement numéro L-12965 la disposition suivante:

«La Ville s'engage à ce que 100% des sommes recueillies par cette taxe soient destinées à l'atteinte des objectifs prévus au règlement: réduction du ruissellement, diminution des îlots de chaleur urbains, favoriser les changements de comportements vis-à-vis la dépendance à l'automobile et, dans une optique plus large, optimiser l'occupation du sol et le redéveloppement afin de lutter contre la crise du logement».

La conseillère Louise Lortie appuie l'amendement.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur l'amendement final, lequel est accepté par un compte de 16 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre l'amendement.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition principale amendée, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition principale amendée;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition principale amendée.

ADOPTÉ

(SD-2023-1499)



CM-20230502-379

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12989

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12989 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée, les travaux connexes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1456)

CM-20230502-380

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12996

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12996 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social situés au 1200, boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 7 491 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-374)

CM-20230502-381

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13002

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle



APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13002 décrétant l'exécution de travaux d'aménagement, d'ingénierie civile et d'accessibilité universelle ainsi que la construction d'un bâtiment de réemploi, et décrétant un emprunt de 4 441 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉ

(SD-2023-1407)

CM-20230502-382

NOMINATION - DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -
DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Scarlett Van Blaeren au poste de directrice générale adjointe développement et aménagement du territoire à la Direction générale, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel, aux recueils des conditions de travail et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi.

ADOPTÉ

(SD-2023-2103)

CM-20230502-383

NOMINATION - DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DÉVELOPPEMENT, MAINTIEN ET ENTRETIEN DES
INFRASTRUCTURES - DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Frédéric Cossette au poste de directeur général adjoint développement, maintien et entretien des infrastructures à la Direction générale, et ce, aux conditions apparaissant au présent



sommaire décisionnel, aux recueils des conditions de travail et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi.

ADOPTÉ

(SD-2023-2104)

CM-20230502-384

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directeur général adjoint développement, maintien et entretien des infrastructures et son abolition à la date effective de retraite de M. Babak Herischi ou au plus tard, le 7 juin 2023;

code budgétaire: 12101-130600-111110;

la réaffectation de M. Babak Herischi du poste permanent de directeur général adjoint développement, maintien et entretien des infrastructures (0001) au poste de directeur général adjoint développement, maintien et entretien des infrastructures en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 12101-130600-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ

(SD-2023-2134)

CM-20230502-385

REMPLACEMENT - ÉCHELLE SALARIALE - DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - DIRECTION GÉNÉRALE

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de remplacer les échelles salariales des postes de directeur général adjoint à la Direction générale par la nouvelle échelle salariale prévue au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2161)

CM-20230502-386

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - NOMINATION -
DIRECTRICE ADJOINTE - AFFAIRES JURIDIQUES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directrice adjointe affaires juridiques, classe 4, au salaire annuel de 199 374 \$ avec un seuil d'engagement de 145 000 \$, et son abolition à la date effective de retraite de Mme Annie Fortin ou au plus tard le 1er août 2023;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

la réaffectation de Mme Annie Fortin du poste permanent de directrice adjointe affaires juridiques (0001) au poste de directrice adjointe affaires juridiques en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

la nomination de Mme Elizabeth Ferland, avec une période de probation de 6 mois, au poste de directrice adjointe affaires juridiques, classe 4, au salaire annuel de 180 000 \$;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

ADOPTÉ



(SD-2023-1964)

CM-20230502-387

**NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT GESTION RISQUES ET
ÉVÉNEMENTS PUBLICS - SÉCURITÉ INCENDIE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Daniel Beaupré, engagé au poste de directeur adjoint sécurité incendie, au poste de directeur adjoint gestion risques et événements publics au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-1973)

CM-20230502-388

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT - GESTION DE L'EAU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Jean-François Beaudet au poste de directeur adjoint gestion de l'eau au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-2091)

CM-20230502-389

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1373

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1373, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de préliminaires de rue, de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine dans le



prolongement de la rue des Abeilles, pour une période de 24 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
273 810,89 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1159)

CM-20230502-390

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-1373

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 349 087 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux de préliminaires de rue, de pavage, de bordures et d'éclairage par distribution souterraine dans le prolongement de la rue des Abeilles, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

ADOPTÉ

(SD-2023-1159)

CM-20230502-391

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1313

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1313, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entreposage et de disposition des sols contaminés excavés, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe C. Laganière (1995) inc.
2 929 563 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1358)



CM-20230502-392

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1528

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1528, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de différents types de mélanges de terre, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Sols Champlain inc.
lot 1
349 121,59 \$;

lot 2
322 159,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1589)

CM-20230502-393

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1600

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1600, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de 3 camions-citernes 10 roues avec bras bionique, items 1, 2 et 3, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9427-6490 Québec inc. (Location Envirolav)
365 853,33 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1592)

CM-20230502-394

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1428



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1428, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location de véhicules pour le Service des immeubles, parcs et espaces publics, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Location Sauvageau inc.

lot 1
20 212,61 \$;

lot 2
81 898,99 \$;

lot 4
132 934,10 \$;

Location Kiroule inc.

lot 3
68 727,46 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1749)

CM-20230502-395

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1332

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1332, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien et de réparation de terrains de tennis et ballon-panier, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bourassa Sport Technologie inc.
855 414 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-968)

CM-20230502-396

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-588



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-588, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements et de contrats d'entretien pare-feu, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Bell Canada
1 507 904,98 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-972)

CM-20230502-397

DÉPÔT - BILAN DES RÉALISATIONS - APPROBATION - PLAN
D'ACTION - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

de prendre acte du bilan des réalisations du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) 2019-2021;

d'approuver la mise à jour du plan d'action Municipalité amie des aînés 2019-2024;

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à publier sur le site Internet de la Ville le bilan 2019-2021 ainsi que la mise à jour du plan d'action MADA 2019-2024.

ADOPTÉ

(SD-2023-1295)

CM-20230502-398

DÉSIGNATION - SOUS-COMITÉ DE PLACEMENT - COMITÉ
DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

de désigner M. François Quinty pour agir comme membre, à titre de représentant de l'employeur, au sein du sous-comité de placement du comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 3 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2023-1866)

CM-20230502-399

ADOPTION - RAPPORT FINAL - COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport final de la Commission de la gouvernance concernant l'organisme Association sportive Laval-Est.

ADOPTÉ

(SD-2023-1878)

CM-20230502-400

FERMETURE DE RUE ET EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de fermer une partie du chemin du Bord-de-l'Eau, soit des parties des lots 1 404 709 et 3 188 575 (lots projetés 6 509 125, 6 509 126, 6 509 127 et 6 509 128) du cadastre du Québec et de les exclure du domaine public.

ADOPTÉ

(SD-2023-1525)

CM-20230502-401

APPROBATION - DEMANDE DE CONSENTEMENT -
DÉSISTEMENT PARTIEL - LOT 6 514 084



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la demande de consentement pour permission d'un désistement partiel concernant une partie du lot 6 514 084 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1,8 mètre carré, nécessaire à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à procéder au désistement partiel.

ADOPTÉ

(SD-2023-1525)

CM-20230502-402

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT 6 514 083

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 52 892 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition du lot 6 514 083 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

ADOPTÉ

(SD-2023-1525)

CM-20230502-403

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT AU DÉSISTEMENT PARTIEL ET À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet



et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant au désistement partiel et à l'indemnité définitive d'expropriation concernant l'acquisition du lot 6 514 083 du cadastre du Québec, d'une superficie de 53,5 mètres carrés, au montant de 63 850 \$, propriété de Mme Odette Meinvielle Kerbrat, contre un terrain substitut, soit des parties des lots 3 188 675 et 1 404 709 (lots projetés 6 509 125, 6 509 126, 6 509 127 et 6 509 128) dudit cadastre, d'une superficie totale de 212,8 mètres carrés, au montant de 63 850 \$, propriété de Ville de Laval, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, les 12 septembre 2022 et 7 février 2023 sous les numéros 7260 et 7327 de ses minutes, laquelle inclut une compensation monétaire au montant de 1 925 \$ ainsi que le remboursement des taxes (TPS et TVP) applicables au lot substitut, nécessaire à des fins de réaménagement géométrique, d'urbanisation et d'installation de services municipaux sur une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et des rues Cléophas-Charbonneau et des Alismas;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1525)

CM-20230502-404

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-967

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-967, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande pour les services d'inspections télévisées des conduites et des regards d'égouts sur le territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Services Infraspec inc.
lot 1
3 786 931,58 \$;

CIMA+ Construction inc.
lot 2



2 617 233,41 \$.

ADOPTÉ

(SD-2022-5939)

CM-20230502-405

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1191

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1191, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de surfaceuses à glace neuves, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Robert Boileau inc.
lot 1
614 035,49 \$;

lot 2
145 995,26 \$;

lot 3
145 995,26 \$.

ADOPTÉ

(SD-2022-6081)

CM-20230502-406

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1397

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1397, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 3 Chevrolet Tahoe Commercial awd ou modèle LS neuf 2022, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Hamel Chevrolet Buick GMC Itée
item 4
87 245,38 \$;



item 5
87 245,38 \$;

item 6
87 245,38 \$;

d'annuler les items 1, 2 et 3 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-1253)

CM-20230502-407

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1431

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1431, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location de véhicules pour les services de la gestion de l'eau, de l'environnement et de l'écocitoyenneté et de l'urbanisme, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Location Sauvageau inc.
lot 1
33 848,64 \$;

lot 5
169 413,36 \$;

Location Kiroule inc.
lot 2
45 502,51 \$;

lot 3
105 133,14 \$;

lot 4
143 898,11 \$;

lot 6
57 988,79 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1350)

CM-20230502-408

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30264



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du service de souscription Enterprise Agreement Microsoft, prévu au contrat SP-30264, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 1 657 322,79 \$ à Softchoice LP, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 27 mars 2023 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-1574)

CM-20230502-409

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1500

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1500, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location de véhicules pour les services des travaux publics et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, pour une période de 2 à 12 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Location Sauvageau inc.

lot 1
9 186,50 \$;

lot 2
20 309,18 \$;

lot 3
97 986,29 \$;

lot 4
153 054,72 \$;

lot 6
128 146,54 \$;

Location Kiroule inc.



lot 5
90 204,79 \$;

La compagnie de location d'autos Enterprise Canada
lot 7
32 940,34 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1699)

CM-20230502-410

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1560

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1560, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de feuilles d'aluminium et de divers accessoires pour la signalisation routière, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Signal Services inc.
787 854,69 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1893)

CM-20230502-411

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1389

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1389, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location d'équipements mécaniques lourds avec opérateurs, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gaëtan Vanier Excavation inc.
418 617,08 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1980)



CM-20230502-412

OCTROI - CONTRAT DOS-1420

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1420, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de support pour les logiciels IFIX, WEBSPACE et Historian, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Gray Matter Systems Canada, LLC
387 316,02 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-770)

CM-20230502-413

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1475

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1475, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de véhicules tout-terrain diesel 2 places avec benne, pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Kanatrak inc.
246 115,49 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-942)

CM-20230502-414

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-250

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules



APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 271 184,44 \$ pour la contingence du contrat DOS-250 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-1296)

CM-20230502-415

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser FNX-Innov inc. à procéder à la conception de 3 nouveaux feux de circulation, à la préparation des documents d'appel d'offres et à la surveillance des travaux pendant la construction, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour divers projets d'électrotechniques municipaux prévus au contrat DOS-561, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» visant à réaliser les études préparatoires et conceptuelles ainsi qu'à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 201 127,17 \$;

la phase B «surveillance des travaux» visant la surveillance du chantier durant la réalisation des travaux, au montant de 104 900,89 \$;

la phase C «optimisation de la programmation des feux» visant à valider le bon fonctionnement des feux de circulation, au montant de 4 639,34 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 1, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2023-1521)

CM-20230502-416

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 170 163 \$ à MLC Associés inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la surveillance en lien avec les travaux de réhabilitation des infrastructures, lot 16, groupe 8, prévus au contrat OS-SP-30070.

ADOPTÉ

(SD-2023-1757)

CM-20230502-417

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - BONIFICATION DU
CONTRAT SP-30333

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30333 pour les travaux d'aménagement de la gendarmerie et du Service de la gestion de l'eau, phase 2:

des crédits supplémentaires au montant de 839 587,86 \$ pour la contingence du contrat;

des crédits supplémentaires au montant de 251 795,25 \$ pour une bonification du contrat;

une dépense pour la bonification n'excédant pas 528 885 \$ en lien avec l'avenant numéro 118 au rapport de reddition de comptes joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-1356)

CM-20230502-418

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'ajout du projet 56-00049 «Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention» au programme triennal d'immobilisations (PTI);

d'approuver, pour les années 2023, 2024 et 2025, une augmentation du PTI de 200 000 \$ par année pour ce projet, ainsi qu'une augmentation de 8 400 000 \$ pour les phases ultérieures.

ADOPTÉ

(SD-2023-1093)

CM-20230502-419

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'ajout du projet 56-00050 «Réfection de la station de pompage Laval-Ouest» au programme triennal d'immobilisations (PTI);

d'approuver, pour l'année 2023, une augmentation du PTI de 275 000 \$ et pour les années 2024 et 2025, une augmentation de 150 000 \$ par année pour ce projet, ainsi qu'une augmentation de 6 425 000 \$ pour les phases ultérieures.

ADOPTÉ

(SD-2023-1093)

CM-20230502-420

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat à Tetra Tech QI inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable pour



la réalisation d'études conceptuelles à la StaRRE La Pinière pour le projet «56-00036 Mise à niveau du procédé de séchage de la station La Pinière», au montant de 358 969,20 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2023-1094)

CM-20230502-421

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 327 787 \$, taxes nettes incluses, requis pour assurer le financement d'un mandat à Tetra Tech QI inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable pour la réalisation d'études conceptuelles à la StaRRE La Pinière pour le projet «56-00036 Mise à niveau du procédé de séchage de la station La Pinière», et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau.

ADOPTÉ

(SD-2023-1094)

CM-20230502-422

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CULTURE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Culture Laval concernant le versement d'une aide financière maximale au montant de 300 000 \$ pour le projet «Plan d'action 2023-2025 de Culture Laval», et ce, dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2, 2020-2025, entre la Ville de Laval et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1683)

CM-20230502-423

DEMANDE - ASSEMBLÉE NATIONALE ET GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC - REGISTRE DES LOYERS PUBLIC, UNIVERSEL
ET OBLIGATOIRE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu:

de demander à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec d'adopter d'ici le printemps 2026 un registre des loyers public, universel et obligatoire afin de répondre rapidement à la crise de l'habitation et d'appliquer adéquatement le contrôle des loyers prévu par la loi;

de demander que les données du registre québécois des loyers soient disponibles au bénéfice du grand public et des municipalités qui voudront se doter d'un tableau de bord de données à jour sur le marché locatif;

de transmettre la présente résolution aux ministres responsable de l'Habitation, des Affaires municipales, de la Cybersécurité et du Numérique ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités.

La conseillère Louise Lortie propose un amendement afin d'ajouter les éléments suivants:

«de réviser les dispositions du Code civil du Québec afin de mieux protéger les locataires;
de reconnaître l'important travail effectué par les comités logements dans l'information et la défense des droits des locataires;
de collaborer avec le gouvernement du Québec afin de poursuivre la recherche des solutions et d'outils pour mieux encadrer le phénomène des rénovictions».

L'amendement est appuyé par le conseiller Claude Larochelle.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur l'amendement, laquelle est rejetée par un compte de 7 en faveur et de 13 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli,



Isabelle Piché, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de l'amendement;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre l'amendement.

Un débat s'engage.

La conseillère Louise Lortie propose un deuxième amendement afin d'ajouter la partie suivante à la fin de son dispositif:

«de transmettre une copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de Laval et à la députation lavalloise».

Le deuxième amendement est appuyé par le conseiller Claude Larochelle.

La proposition principale amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2023-2061)

CM-20230502-424

**AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour la conception et la construction d'un chalet de parc à la berge aux Quatre-Vents afin que celui-ci passe de 4 193 600 \$ à 6 100 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-545)

CM-20230502-425

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-204

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier



et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-204, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la conception et la construction d'un chalet de parc à la berge aux Quatre-Vents, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

2630-3818 Québec inc. F.A.S.R.S. Progest Construction
5 661 869,14 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-545)

CM-20230502-426

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT
COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-204

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 5 709 620 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-204 pour la conception et la construction d'un chalet de parc à la berge aux Quatre-Vents, incluant les honoraires professionnels, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations.

ADOPTÉ

(SD-2023-545)

CM-20230502-427

RADIATION - HYPOTHÈQUE - LOT 1 785 079

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de consentir à la radiation de l'hypothèque publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 14 559 242 contre le lot 1 785 079 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



ADOPTÉ

(SD-2023-1959)

CM-20230502-428

RADIATION - AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE - LOTS 1 856
127 ET 2 421 220

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de consentir à la radiation de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 25 799 033 contre les lots 1 856 127 et 2 421 220 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1965)

CM-20230502-429

RADIATION - AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE - LOT 1 732 115

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de consentir à la radiation de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 951 775 contre le lot 1 732 115 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1966)



CM-20230502-430

AUTORISATION - AFFECTATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver les affectations suivantes, suite au dépôt des états financiers 2022, et ce, tel que prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et de provision pour dépenses imprévues:

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Déneigement
8 279 822 \$;

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Produits chimiques
372 196 \$;

Réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations
26 028 484 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1999)

CM-20230502-431

**AFFECTATIONS - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA
STABILISATION DES DÉPENSES FLUCTUANTES -
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser:

une affectation de 3 000 000 \$ à la réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes - déneigement à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

une affectation de 3 240 029 \$ à la réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes - résilience en cas de sinistre à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

une affectation de 4 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté - auto-assurance à même l'excédent de fonctionnement non affecté.



ADOPTÉ

(SD-2023-2029)

CM-20230502-432

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Le conseiller Ray Khalil propose la prolongation de la séance par un bloc de 30 minutes, renouvelable.

La proposition est appuyée par le conseiller Nicholas Borne.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la prolongation, laquelle est acceptée par un compte de 16 en faveur et de 4 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la prolongation;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli et Isabelle Piché se prononcent contre la prolongation.

ADOPTÉ

CM-20230502-433

MODE DE DIFFUSION - FAITS SAILLANTS DU RAPPORT
FINANCIER - ANNÉE 2022

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

de décréter que le texte du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier de la Ville de Laval, pour l'année 2022, soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée est à l'unanimité.



ADOPTÉ

(SD-2023-2027)

CM-20230502-434

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «60-00005 - Mise en place d'un portail transactionnel permettant entre autres de remplacer l'application GOC», au montant de 224 760,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

ADOPTÉ

(SD-2023-1410)

CM-20230502-435

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29158

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-29158 pour le programme d'aide aux employés, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 81 678,24 \$, dont le détail apparaît au rapport du Service des ressources humaines daté du 23 février 2023 joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2023-649)

CM-20230502-436

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1490

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1490, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, le service d'installation et l'entretien des licences logiciels de sauvegardes Rubrik, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.P.U. Design inc.
1 092 083,83 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1173)

CM-20230502-437

OCTROI - CONTRAT DOS-1368

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-1368, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de compresseurs Kaeser et le service d'entretien, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de service du 23 mars 2023 et des documents de demande de prix:

Compresseurs Adec ltée
356 511,07 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1316)

CM-20230502-438

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-935

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-935, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation des équipements de laboratoire du Musée Armand-Frappier, pour une



période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Teslab Scientifique inc.

lot 1

13 329,40 \$;

lot 2

31 315,25 \$;

lot 3

78 566,80 \$;

Jeulin Canada inc.

lot 4

40 903,51 \$;

lot 6

19 131,84 \$;

Esbe Scientific industries inc.

lot 5

84 541,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-481)

CM-20230502-439

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1443

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1443, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'un entrepreneur général et spécialisé en systèmes CVCA pour divers travaux sur demande, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ventilabec inc.

423 335,63 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-994)

CM-20230502-440

ENTENTE - REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL -
ASSOCIATION RÉGIONALE DE SOCCER DE LAVAL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval, le Regroupement du sport à Laval (Sports Laval) et l'Association régionale de soccer de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 263 000 \$ pour la réalisation des activités de soccer à Laval, pour l'année 2023;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1158)

CM-20230502-441

CONVENTION DE BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de bail à intervenir entre Ville de Laval et 9396-4179 Québec inc. concernant la location d'un local situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, pour l'implantation de l'accélérateur Terrox, pour une période de 5 ans;

d'autoriser une dépense n'exédant pas un montant de 518 500 \$ pour les travaux d'améliorations locatives;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-1183)

CM-20230502-442

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12860

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12860 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation.



(SD-2023-1979)

CM-20230502-443

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12988

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12988 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2023-1404)

CM-20230502-444

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12991

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2023-1954)

CM-20230502-445

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13006

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13006 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts excédentaires pour le surdimensionnement d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 2) et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-2058)

CM-20230502-446

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13012

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13012 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux municipaux dans le prolongement de la rue des Balades et pour l'ouverture d'une rue projetée sur les lots 3 262 116, 3 445 145 et 6 321 774 du cadastre du Québec prévus au projet DSM-105 et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-2065)



CM-20230502-447

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13019

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13019 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.

(SD-2023-2014)

CM-20230502-448

DÉPÔT - RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2022

de prendre acte du rapport financier consolidé de la Ville pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022 ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

(SD-2023-2072)

CM-20230502-449

DÉPÔT - RAPPORT DU MAIRE - FAITS SAILLANTS DU
RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2022

de prendre acte du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2022.

(SD-2023-2027)

CM-20230502-450

DÉPÔT - RAPPORT DE REDDITION DE COMPTES - ANNÉE
2022

de prendre acte du rapport de reddition de comptes pour l'exercice 2022 prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et de provision pour dépenses imprévues.

(SD-2023-1999)

CM-20230502-451

ÉTATS FINANCIERS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

de prendre acte des états financiers de la Société de transport de Laval pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022, incluant le rapport de l'auditeur indépendant, et ce, conformément à l'article 139 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01).

(SD-2023-1864)



CM-20230502-452

DÉPÔT - RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE DE LAVAL 2022

de prendre acte du rapport sur l'économie de Laval 2022.

(SD-2023-2043)

CM-20230502-453

LISTE DES CONTRATS - MARS 2023

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mars 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 6 avril 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-1790)

CM-20230502-454

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de mars 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement numéro L-12315.

(SD-2023-1233)

CM-20230502-455

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12860

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12860 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation.

(SD-2023-1979)

CM-20230502-456

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12988

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12988 modifiant le



Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2023-1404)

CM-20230502-457

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12991

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2023-1954)

CM-20230502-458

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13006

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13006 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts excédentaires pour le surdimensionnement d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 2) et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-2058)

CM-20230502-459

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13012

La conseillère Isabelle Piché donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13012 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux municipaux dans le prolongement de la rue des Balades et pour l'ouverture d'une rue projetée sur les lots 3 262 116, 3 445 145 et 6 321 774 du cadastre du Québec prévus au projet DSM-105 et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2023-2065)

CM-20230502-460

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13019



La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13019 modifiant le Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics.

(SD-2023-2014)

CM-20230502-461

AVIS DE PROPOSITION - GESTION MUNICIPALE - RADARS PHOTO

Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le conseil municipal demande formellement au gouvernement du Québec les pouvoirs et responsabilités du ministère des Transports et du ministre de la Sécurité publique relatifs à l'implantation et à la gestion des appareils de radars photos sur le territoire de la Ville de Laval et que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer une demande en ce sens sous la signature du maire et au nom du conseil.

CM-20230502-462

AVIS DE PROPOSITION - BONIFICATION - SUBVENTION - PLANTATION D'ARBRES

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un amendement au Règlement numéro L-13011 afin d'ajuster le montant de la subvention prévue faisant passer celle-ci de 75 \$ à un minimum de 125 \$ rétroactivement au 1er avril 2023 et d'y prévoir une clause d'indexation.

À 23 h 26, le conseiller Alexandre Warnet quitte son siège.

CM-20230502-463

PROPOSITION ACCEPTÉE - RECONNAISSANCE - JOURNÉE MONDIALE DE LA SENSIBILISATION À LA MALADIE COELIAQUE

ATTENDU QUE près de 1 % de la population québécoise est touchée par la maladie coeliaque et on estime que près de 85 000 Québécoises et Québécois en soient atteints;

ATTENDU QUE la maladie coeliaque est une maladie auto-immune chronique induite par l'ingestion de gluten chez les personnes génétiquement prédisposées;



ATTENDU QUE plusieurs villes au Québec ont déjà une journée de reconnaissance mondiale de la sensibilisation à la maladie coeliaque, dont Sainte-Foy et la Ville de Beaconsfield;

ATTENDU QU'on estime que plusieurs milliers de Québécois sont atteints de la maladie et qu'ils ne le savent juste pas;

ATTENDU QUE la population lavalloise devient de plus en plus sensible aux maladies auto-immunes et qu'il est important d'en faire la promotion et de la sensibilisation, surtout pour le dépistage;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis

APPUYÉ PAR : Aline Dib

que le conseil municipal reconnaisse le 16 mai comme Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie coeliaque, d'en faire la promotion sur le territoire lavallois et d'illuminer en vert une bâtisse municipale ou tout autre édifice important lors de cette journée.

ADOPTÉ

(SD-2023-1812)

CM-20230502-464

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Le conseiller Ray Khalil propose la prolongation de la séance par un bloc de 30 minutes.

La proposition est appuyée par la conseillère Christine Poirier.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

À 23 h 31, le conseiller Alexandre Warnet reprend son siège.

CM-20230502-465

PROPOSITION REJETÉE - ADOPTION - PLAN - SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE

CONSIDÉRANT QUE 36 piétons sont décédés au Québec en 2022 lors de collisions et que huit de ces 36 décès sont survenus sur le territoire lavallois;

CONSIDÉRANT QUE Laval se classait au deuxième rang des régions du Québec pour le plus grand nombre d'accident avec blessures impliquant des piétons avec 37,4 accidents par 100 000



habitants*;

CONSIDÉRANT QUE malgré les 8,6 M\$ prévus pour la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation dans le plan triennal d'immobilisations, Laval manque d'aménagements (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons) pour sécuriser les cyclistes et les piétons;

CONSIDÉRANT QUE les accidents de piétons mortels ou avec blessures graves sont évitables et qu'il est également de la responsabilité des municipalités d'agir pour les éviter;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montréal a adopté en 2016 une stratégie Vision Zéro visant l'atteinte d'un bilan de zéro mortalité sur le réseau montréalais d'ici 2040;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité routière est une préoccupation majeure pour tous les citoyens, et que les organisations de défense des droits des piétons revendiquent la mise en oeuvre d'une stratégie de sécurisation des routes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un plan pour assurer la sécurité des usagers du réseau routier visant l'atteinte d'une vision zéro accident mortel ou avec blessure grave.

Un débat s'engage.

À 23 h 37, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège et le reprend à 23 h 40.

À 23 h 41, le conseiller Vasilios Karidogiannis quitte son siège et le reprend à 23 h 43.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 14 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-1813)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Achille Cifelli
États financiers – Société de transport de Laval



Isabelle Piché
Code de l'urbanisme – autorisation d'installation de fosses septiques
– montées Masson et Saint-François

CM-20230502-466

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Le président Yannick Langlois constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968.

Le conseiller Ray Khalil propose la suspension temporaire de l'article 7 du Règlement numéro L-12968 conformément à l'article 81 du règlement et propose d'ajourner la séance au mercredi 3 mai 2023 à 12 h.

La proposition est appuyée par la conseillère Sandra Desmeules.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition d'ajournement, laquelle est acceptée par un compte de 14 en faveur et de 6 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de l'ajournement;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre l'ajournement.



M. Yannick Langlois, conseiller

Me Valérie Tremblay, greffière